



PRIME AU VOYAGE :

LE BLOC PROPOSE UNE SOLUTION IMMÉDIATE

Granby, 05 janvier 2021 – Le chef du Bloc Québécois et député de Beloeil-Chambly, Yves-François Blanchet, ainsi que **la députée de Shefford, Andréanne Larouche**, constatent que la gestion des frontières et de l'espace aérien dans le contexte de la pandémie par Ottawa est « davantage un échec qu'un succès ».

Yves-François Blanchet ajoute que « non seulement le gouvernement de Justin Trudeau a manqué de leadership depuis mars et suscité une vive inquiétude au Québec, mais il n'était pas du tout préparé à livrer les vaccins en quantité et en temps opportun, ce que dénoncent les experts en santé. Il a réagi trop tard lors de l'apparition de la mutation du coronavirus au Royaume-Uni et n'a pas exercé, en temps opportun, avec l'urgence et la rigueur nécessaires les contrôles auprès des voyageurs. Qui plus est, malgré la volonté louable de remédier à la situation, le premier ministre hésite à régler tout de suite et clairement le grave problème de la prime au voyage de 1 000 \$ qui découle de la loi C-4 adoptée en septembre ».

La députée Andréanne Larouche salue aussi la volonté du gouvernement de remédier au problème de la prime au voyage de 1 000 \$, mais précise : « la façon la plus rapide et efficace de procéder est un court amendement législatif à la loi C-4 qui réserve la prestation (PCMRE) uniquement en cas des déplacements essentiels. Cela exclut évidemment les vacances ! ». Si le gouvernement choisit cette voie, le Bloc Québécois est convaincu que le NPD et les conservateurs accepteront de procéder rapidement. Pour ce faire, le gouvernement doit rappeler le parlement. Madame Larouche précise que « le rappel du Parlement peut se faire avec moins de 50 députés présents afin d'adopter une motion sur les procédures pour une durée de 24 heures et ensuite voter une loi modifiant C-4 comme les Québécois et les Canadiens l'exigent. Je n'imagine pas que quiconque voudra profiter de la situation pour soutirer des gains partisans ».

La députée de Shefford précise également que cette solution dispose de la prime au voyage de 1 000 \$, qu'elle évite un règlement unilatéral du gouvernement sans consulter les oppositions, ou de « pelleter vers l'avant la solution jusqu'au moment des impôts à la fin avril ». Elle ajoute qu'il y aura d'autres gestes à poser. « Il faut qu'Ottawa, comme les États-Unis et l'Europe, impose le remboursement des billets à des compagnies aériennes qu'il s'apprête à aider généreusement. Il est inacceptable que des gens qui ont acheté de bonne foi un voyage pour leur famille, avant même la pandémie, se fassent dire de renoncer au voyage et à l'argent! Il faut aussi que le gouvernement redonne confiance aux Québécois et aux Canadiens en resserrant les directives aux frontières aériennes comme terrestres pour ne permettre que le commerce et les déplacements essentiels. Par ailleurs, il doit, comme les experts le suggèrent, demander des tests au départ et à l'arrivée, et superviser lui-même de façon étroite les quarantaines », explique Andréanne Larouche.

Dans ce contexte, le chef du Bloc Québécois et la députée de Shefford assurent Messieurs Trudeau et Rodriguez d'une collaboration sincère, ce que les Québécois attendent de leurs élus.